

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 23%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)	Jury par défaut	Autres candidats	19	63	58	58	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	10	9	9	0

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	15	13	13	3	27,3 %
			Masculin	48	45	45	8	72,7 %
			Total	63	58	58	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	1	1	1	0	
			Masculin	9	8	8	0	
			Total	10	9	9	0	

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	10	8	8	0	0 %
				AB	10	10	10	3	100 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	24	22	22	3	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	16	15	15	4	50 %
				AB	11	11	11	1	12,5 %
				B	8	8	8	2	25 %
				TB	2	2	2	1	12,5 %
				Total	37	36	36	8	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	1	1	0	
				AB	4	3	3	0	
				B	4	4	4	0	
				TB	1	1	1	0	
				Total	10	9	9	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	51	51	51	10	90,9 %
			En réorientation	7	6	6	1	9,1 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	1	1	0	0 %
			Total	63	58	58	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	9	9	9	0	
			En réorientation	1	0	0	0	
			Total	10	9	9	0	

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	35	34	34	6
			Autres doublettes	2	2	2	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Sainte Maure - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2430)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	94,6 %	94,4 %	94,4 %	75 %
		Autres doublettes	5,4 %	5,6 %	5,6 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en matières scientifiques et professionnelles	Notes de première et de terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie et aisance orale	Présentation et rédaction du projet de formation, champ « méthode de travail » de la fiche avenir et lecture des appréciations	Important
Savoir-être	Autonomie et implication	Champ « autonomie » et « capacité à s'investir » et lecture de l'avis sur la capacité à réussir de la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel	Lecture du projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etat d'éprit	Implication dans la vie de la classe et dans la vie civile	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Économiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des candidats est réalisé suite à l'étude des dossiers comme expliqué sur le tableau synoptique ci-dessous et grâce à leur analyse de leur projet de formation.

Vient ensuite s'ajouter un possible entretien oral de 45 mn afin de déterminer la motivation du candidat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le classement des candidats se construisant essentiellement par l'intermédiaire de leur projet de formation, nous conseillons aux futurs postulants de nous montrer leur motivation certaine pour la formation. Un projet professionnel établis est un plus non négligeable dans sa candidature

Signature :

HERVE BAK,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Sainte Maure